

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2712 Société : 20569

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HDIJA ABDESSAMAD

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Vecteur Kanza BENOMAR
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie
Maladies Métabolique et Nutrition
Tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17

Date de consultation : 20/05/2022

Nom et prénom du malade : HDIJA ABDESSAMAD Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Diabétique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2015	Cl		400,00	Docteur Kanza BENOMAR Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie Maladies Métabolique et Nutrition Tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17
2022				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE L'AÉROPORT D'ANFA Mme LAMNIA FRIGITTE 72 Bis, B. Sidi Abdellah T41: 38.00.00 Beyrouth</i>	<i>20/5/92</i>	<i>601,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

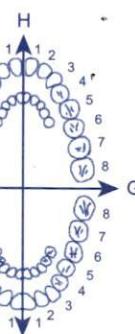
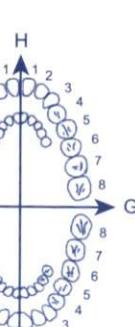
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le 20/05/2022

Dr HDIJA ABDESSAMAD

Note d'honoraires

Consultation

400,00 Dhs

Quatre cent Dhs

Docteur Kanta BENOMAR
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie
Maladies Métaboliques et Nutrition

المستعجلات 24h/24h

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 01378001 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 ، شارع ابن سينا، الدار البيضاء الهاتف: 05 22 94 39 33 - الفاكس: 05 22 94 30 22

بناتا: 35806678 - ت. ج: 1004548 - ص و ض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48 013780 01104 01384700132 48



Casablanca le

20/10/2016

1-Ditaja
Ans Demming

563,00

- forxiga 10mg
apres les repas 1cp 6 tabl



38,00

- Diabetex 60

1cp 1 J

601,00

صيدلية مطار أنفا
PHARMACIE DE L'AEROPORT D'ANFA
Mme LAMNIAT BRIGITTE
72 BIS, BU Sidi Abderrahmane
Tél. 39.06.30 BEAUSOLEIL - CASA

Docteur Kenza BENOMAR
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie
Maladies Métabolique et Nutrition
Tel: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17

Docteur Kenza BENOMAR
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie
Maladies Métabolique et Nutrition
Tel: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17

38,00
(50 X 20 X 114) mm

المستعجلات Urgence 24h/24h

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - الفاكس: 05 22 94 39 33 - شارع ابن سينا. الدار البيضاء الهاتف:

بنائنا: 35806678 - ت: ج: 1004548 - ص و ض: ج: 6021589 التعريف البنكي : 48 013 780 01104 01384700132



AZ147BR3B/79
ج

Forxiga is a registered trademark of the AstraZeneca group of companies.



forxiga®

Dapagliflozine

28 comprimés pelliculés

P050590
P050590
P050590
P050590



Chaque comprimé contient du propylène glycol monohydraté de dapagliflozine équivalent à 10 mg de dapagliflozine.

Excipient à effet notable : Lactose

Lire la notice avant utilisation.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

يحتوي كل قرص ملبس على بروبيلين الغليكول أحادي الإيماهة الدايباغليفلوزين بما يعادل 10 ملجم من الدايباغليفلوزين.

السواغات ذات التأثير المعروف: لاكتوز إقرأ بيان النشرة الإعلامية قبل الإستعمال لا تترك أبداً هذا الدواء في متناول أيدي الأطفال